

CCMA du 16 juin 2020

Compte-rendu de la CGT Enseignement Privé

Examen des demandes de recours pour révision de l'appréciation finale après rdv de carrière 18-19

Six collègues de l'académie ont effectué un recours gracieux concernant l'appréciation finale de la rectrice qui leur a été attribuée, dont trois ont ensuite saisi la CCMA. L'administration nous transmet les éléments liés aux différents dossiers. A titre d'exemple, un maître a obtenu lors de son appréciation de rdv de carrière (chef d'établissement + inspecteur·trice) 3 items « Très satisfaisant » et 8 « Excellent », et obtient une appréciation finale « Très satisfaisant » qu'il conteste. L'administration justifie cette appréciation par le nombre supérieurs d'items « Excellent » des autres maîtres. Ainsi, 8 « Excellent » n'est pas toujours suffisant pour un avis final « Excellent »!

Finalement, il ne sera procédé à aucune révision.

Notre avis : dès sa mise en oeuvre, la CGT EP a contesté les modalités d'évaluation des rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR. Contingenter les promotions ne permet pas de reconnaître la réalité de la valeur professionnelle d'un maître, contribue plutôt à générer une forme de concurrence et entretient l'idée d'un arbitraire difficilement explicable. La CGT revendique une évaluation déconnectée de l'évolution de carrière. Nous invitons chaque maître à contester, s'il s'estime lésé, son appréciation. La CGT sera présente pour un accompagnement dans cette démarche.

Liste d'aptitude pour l'accès à l'échelle de rémunération de professeurs agrégé·es

Pour 2020, le contingent est de 25 promotions possibles au niveau national, réparti entre les disciplines. Chaque maître, s'il remplit les conditions, peut déposer un dossier, accompagné d'une lettre de motivation. Le chef d'établissement et l'inspecteur émettent un avis. Les demandes, après informations de la CCMA, remontent au ministère. Il s'agit d'une possibilité de promotion qui, peut-être par méconnaissance, est peu utilisée. En allemand, en EPS ou en SES, aucun dossier n'a été déposé cette année.

ATTENTION: un dossier qui remonte au ministère n'est pas synonyme de promotion !



Mouvement 2020—1ère phase

Suite aux travaux de la CAE (instance de l'enseignement catholique), la CCMA s'est réunie pour étudier les demandes de mutations et proposer une première affectation aux lauréats de concours ayant validé leur année de stage.

Nous rappelons l'importance d'être suivi par un syndicat dans ces opérations. Nous avons dû intervenir concernant certaines situations afin de faire valoir les droits des maîtres.

Nous sommes disponibles pour transmettre à chacun·e les informations relatives à sa situation.

CGT Enseignement Privé Poitou-Charentes -

21 bis rue Arsène Orillard 86 000 Poitiers

Academie.poitiers@cgt-ep.org

www.cgt-ep.org

[HTTP://CGTEPPOITOUCHARENTE.REFERENCE-SYNDICALE.FR/](http://CGTEPPOITOUCHARENTE.REFERENCE-SYNDICALE.FR/)



Examen des demandes de congés de formation professionnelle pour 2020-2021

Les années passent et ne se ressemblent pas...

Si l'an passé, toutes les demandes (ou presque avaient pu être satisfaites), il n'en a pas été de même cette année... Le contingent alloué pour les CFP 20-21 est toujours de 36 mois, 1er et 2nd degrés confondus. Il y a 11 demandes qui ont été déposées (dont 7 pour une préparation à l'agrégation) correspondant à un volume total de 98 mois de formation... Au final, ce sont 4 collègues qui obtiendront un congé.

Avancement accéléré aux 7e et 9e échelons des maîtres contractuels 19-20

Un constat : sans un avis « Excellent » difficile d'envisager la promotion !

	Certifié-es		PLP		PEPS		Agrégré-es	
	Échelon 6	Échelon 8	Échelon 6	Échelon 8	Échelon 6	Échelon 8	Échelon 6	Échelon 8
Promouvables	51	24	10	7	4	5	1	3
promu-es	15	7	3	2	1	1	0	1*
Nombre d'avis « Excellent »	16	6	3	3	2	2	0	0
Parmi les promu-es, pourcentage de femmes	87 %	71 %	67 %	50 %	0 %	100 %	—	100 %

* au titre des « restes » cumulés chaque année

Lorsque tous les collègues ayant un avis « Excellent » ont été promu-es, et qu'il reste des promotions à pourvoir, c'est le nombre de croix pour l'item « Excellent » lors du rendez-vous de carrière qui permet ensuite de déterminer le-la collègue dont l'avis est « Très satisfaisant » qui sera promu-e...



Nous dénonçons cette évaluation par quotas pour les appréciations, qui n'a pas de sens et laisse comme un goût amer d'arbitraire...



Informations diverses

→ Validation de l'année de stage : le rectorat nous informe que les jurys vont se réunir les 23 et 24 juin.

→ Mouvement 2e phase : compte tenu du bouleversement du calendrier des concours externes, la publication des services pour la 2e phase du mouvement ne pourra pas se tenir du 26 au 29 juin comme cela est indiqué sur le site du rectorat et la CCMA pour cette 2e phase devrait se tenir plus tardivement (mi juillet voire plus probablement aux alentours du 20 août). Nous vous tiendrons informé-es lorsque nous en saurons plus.

→ Circulaire Hors classe et Classe exceptionnelle : elle devraient paraître le 22 juin.

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

CGT Enseignement privé

21 bis rue Arsène Orillard
86000 Poitiers

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

Une seule adresse électronique :
academie.poitiers@cgt-ep.org